

<https://ugtg.org/spip.php?article1675>



# Communiqué de presse du Kolèktif Domoune Atèr : Non à la pwofitasyon et à l'humiliation



- Actualité -

Date de mise en ligne mardi 20 décembre 2011

Date de parution 19 décembre 2011

---

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

---

COMMUNIQUE DE PRESSE du Kolèktif Domoune Atèr - ( K.D.A )

A la veille de la commémoration de l'Abolition de l'esclavage, baptisée par certains fête de la Liberté, sans doute pour se faire mousser, et barbouiller l'histoire, pour parfaire ainsi un déni de l'esclavage moderne subit par la population réunionnaise.

Après 65 ans de pseudo- départementalisation française, la situation sociale, économique et politique ne finit pas de se dégrader. Les réunionnais vivent dans une société arbitraire où la « profitasyon » règne en maître. Les gros écrasent les petits, les élus, droite gauche confondus méprisent l'électeur, abusé qui ont eu le malheur de leur faire confiance.

Depuis près de 20 jours, des femmes, des mères de famille, parfois accompagnées de leurs enfants campent devant le Conseil Général, exposent dans l'humiliation leur souffrance.

Les élus repus de plusieurs mandats alimentaires les méprisent quand ils n'utilisent pas la violence morale ou physique, comme ce fut le cas ce 16 décembre. Pour avoir voulu assister à une séance publique du Conseil Général, ces employées de l'ex-ARAST ont été bousculées, frappées pour certaines d'entre elles par les vigiles nervis de Nassimah Dindar la présidente UMP du Conseil Général de la Réunion

Avec Paul Junot le délégué CFTC, le seul avec elles depuis le début de la bataille en 2010 ont été empêché de rentrer dans l'hémicycle, alors qu'à l'intérieur grouillaient les partisans de cette majorité hétéroclite (dite d'Alliance ou plurielle) composée de pseudo-communistes, de socialistes, et une partie de la droite (UMP divers).

A la veille d'échéances électorales importantes en 2012, l'autre partie de la droite s'agite beaucoup en exploitant par des manoeuvres honteuses qui ne trompent personne, la détresse de ces mères de famille. Ils tentent ainsi de faire oublier leur propre responsabilité dans le naufrage de l'ARAST, alors qu'ils en sont aussi les artisans de la destruction de cette entreprise sociale.

Avant de se retourner contre la présidente, ces mêmes élus qu'on entend avec des déclarations fracassantes, faisaient eux aussi partie de la majorité précédente de Mme Dindar. Les humeurs de ces élus donnent raison à Mme la Présidente quand elle crie à la manipulation politique.

Dans la bataille de crabes de la collégiale alimentaire à caractère mafieux, les ex-employées de l'ARAST en sont les victimes. Elles sont contre leur grès utilisées par les élus - qui par opportunisme se solidarisent du malheur et la souffrance de ces « fanm-courage » qui dorment, lèvent dehors, depuis 19 jours sur les pavés, sur le gazon du Palais de la Source, où, justement siègent à l'intérieur ces méprisables élus repus.

Le Kolèktif Domoune Atèr ( le K.D.A), composé de groupes divers de mêmes sensibilité, dont les maloyers de Cimendef ont toujours été à coté des victimes du Conseil Général, et ce de par leur prestation du 16 janvier 2010.

Aujourd'hui, encore une fois, et plus que jamais, sans opportunisme aucun, le KDA réaffirme son soutien physique, moral avec les employées de l'ex-Arast, avec ces femmes-mères-courages qui manifestent dans la dignité, pour la justice, le respect en exigeant leur dû.

Des mots d'ordre qui sont notre, affichés depuis le 2 décembre sur les grilles du Conseil Général

Le KDA dénonce et condamne l'attitude des deux camps politiques qui sont l'un et l'autre autant responsables de la désastreuse situation dans laquelle se retrouvent plonger ces mères de famille.

Demande aux autorités administratives, judiciaires ou préfectorales, de mettre un terme à l'humiliation de ces

## **Communiqué de presse du Kolèktif Domoune Atèr : Non à la pwofitasyon et à l'humiliation**

---

travailleuses de l'ex-ARAST, et d'exiger du Conseil Général de s'acquitter de ses dettes et de se régulariser vis-à-vis de ces employées licenciées arbitrairement.

Le 19 12 2011

Pour le Kolèktif Domoune Atèr (KDA)

J. Claude Barret  
Tel 0692 44 42 85